

## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

Après lecture des déclarations liminaires, M. Girault, Président du CTL, ne souhaite pas s'exprimer sur les sujets qui doivent être traités au niveau national.

Il partage notre avis sur la nécessité de réduire notre empreinte carbone et sur la place de l'humain au centre de nos préoccupations.

Les procès-verbaux des CTL du 28 mai, du 21 septembre et du 1er octobre 21 sont approuvés à l'unanimité.

### **PONTS NATURELS 2022 (POUR AVIS)**

Trois ponts naturels sont envisagés pour 2022 :

- vendredi 22 mai,
- vendredi 15 juillet,
- lundi 31 octobre.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, il est évident qu'il est difficile de maintenir des services ouverts sur des jours situés entre un jour férié et un week-end, qui peuvent permettre en prenant un jour de congé de bénéficier d'un repos de 4 jours, surtout dans le cas où des établissements scolaires ferment.

Nous revendiquons la fermeture de nos services afin de permettre aux agent·es de faire le pont, avec l'octroi d'une autorisation d'absence. Il n'est pas acceptable d'imposer deux jours de congé aux agent·es. La déconnexion est un droit, et chaque agent·e doit pouvoir choisir la répartition de ses congés sans devoir au préalable en retirer deux jours (puisque'un seul de ces ponts naturels fera l'objet d'une autorisation d'absence exceptionnelle).

**Solidaires Finances Publiques** rappelle que notre revendicatif porte également sur la réduction du temps de travail.

**M GIRAULT** indique que nous sommes pas actuellement dans une politique de réduction de travail, il n'ira pas au-delà de ce qui est accordé à la DGFIP, c'est-à-dire une seule autorisation d'absence exceptionnelle.

Par conséquent, **Solidaires Finances Publiques** vote contre ces ponts naturels.

### **RÉORGANISATION DES SAID DU SIP DE BOULOGNE-SUR-MER (POUR AVIS)**

Actuellement le SIP de Boulogne-sur-Mer est composé de deux secteurs d'assiette, d'un secteur foncier et d'un secteur recouvrement. L'organisation actuelle est un frein au développement du télétravail.

**Projet** : regroupement des deux secteurs d'assiette en une seule structure IR/TH

Les agent·es ont été consulté·es lors d'une réunion le 24 juin 21, 11 se sont déclaré·es favorables, deux défavorables et 7 ne se sont pas prononcés.

L'effectif réel du SIP de Boulogne-sur-Mer est de 11,5 B et 16,3 C dont pour la cellule IR/TH, 3,8 B et 9,7 C après un départ en retraite en décembre 21.

L'organisation prévue devrait se mettre en place à partir du 1er janvier 2022.

En raison de la période de consultation, seuls 20 agent·es présent·es ont participé au vote.



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

La configuration actuelle des locaux ne permet pas de réunir l'équipe de la nouvelle structure sur le même espace. Des travaux devraient être réalisés mais, en raison de leur ampleur, ils doivent être différés à 2023-2024.

Les élu·es de **Solidaires Finances Publiques** s'abstiennent.

Les agent·es sont majoritairement favorables à la fusion des secteurs qui leur permettra d'accéder plus facilement au télétravail, mais auraient souhaité la réalisation de travaux afin d'améliorer leurs conditions de travail.

**Solidaires Finances Publiques** rappelle que l'équipe du Bil est effectivement submergée par les travaux dus au NRP, de ce fait, certains doivent malheureusement être reportés. Nous espérons également que la fusion des deux secteurs permettra d'instaurer un nouvel collectif où chacune et chacun ne se sentira pas submerger, que l'accueil pourra s'effectuer sans difficulté et que les collègues n'auront pas de soucis pour prendre leurs congés.

### REGROUPEMENT DES CAISSES (POUR AVIS)

#### Au 15 décembre 2021

- x par anticipation à la fermeture du 1er septembre 2022 : trésorerie de Berck ;
- x par anticipation à la fermeture du 1er janvier 2023 : trésoreries de Desvres, Guines, Marquise ;
- x par anticipation à la fermeture du 1er septembre 2023 : trésoreries d'Avesnes-le-Comte, Aubigny, Auxi-Frévent, Heuchin-Pernes.

#### Au 1er mars 2022 :

- x par anticipation à la fermeture du 1er septembre 2022 : trésorerie du Touquet ;
- x par anticipation à la fermeture du 1er janvier 2023 : trésorerie d'Outreau.

#### Au 30 juin 2022:

- x ◦ par anticipation à la fermeture du 1er septembre 2022 : trésorerie de Campagne-les-Hesdin;
- x ◦ par anticipation à la fermeture du 1er janvier 2023 : trésorerie d'Audruicq ;

L'ouverture du guichet au public est maintenue dans ces trésoreries aux horaires habituels.

Les paiements par carte bancaire seront possibles pour les Avis de Somme A Payer (ASAP) qui n'ont pas de datamatrix. Les usager·ères qui se présenteraient avec un ASAP avec datamatrix doivent être orienté·es vers un buraliste.

Pour **Solidaires Finances Publiques** le service public ne consiste pas à renvoyer les usager·ères vers les buralistes, data-matrix ou pas, et nous le déplorons..

La direction a précisé que le Pas-de-Calais était en retard par rapport à d'autres départements sur la rationalisation des caisses.

Cette fermeture de caisses (appelons les choses par leur nom) impacte d'une part le service public rendu aux usager·ères (avec le zéro cash, l'administration souhaite les renvoyer vers les buralistes) d'autre part les collègues par la multiplication des opérations vers les services destinataires et les relevés BDF de plus en plus conséquents (surtout en SGC).



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

Pour **Solidaires Finances Publiques**, les encaissements de petites sommes sont perfectibles. **Solidaires Finances Publiques** constate que le questionnaire à destination des régisseurs met en évidence les dysfonctionnements du marché passé avec la banque postale. Les régisseurs déplorent l'accueil et le manque de technicité (eh oui, il·elles étaient satisfait·es des trésoreries, dommage qu'elles soient fermées).

Les élu·es en CTL votent unanimement contre ce point, il sera présenté en seconde convocation.

### **CENTRE DE CONTACT DE LENS : CADRE HARMONISÉ D'ORGANISATION (POUR AVIS) ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (POUR INFORMATION)**

Un cadre harmonisé d'organisation et de travail des centres de contact des particuliers au niveau national, est présenté pour avis.

Le document détermine :

- l'organisation de la journée de travail,
- la planification de l'activité,
- le suivi de l'activité de la journée,
- le télétravail.

Le règlement intérieur relatif à l'aménagement, à la réduction du temps de travail et aux horaires variables est présenté pour information.

Le règlement précise :

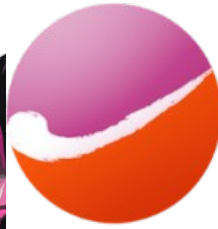
- la durée de travail,
- l'accessibilité au public,
- l'organisation de la journée de travail,
- le débit et le crédit d'heures autorisés,
- les dispositions relatives aux congés, temps partiel et autorisations d'absences,
- les modalités d'enregistrement du temps de travail,
- les manquements et sanctions concernant les pointages pour un·e autre agent·e, ou anomalie en matière de pointage (était-il besoin d'apporter ces précisions dans le règlement intérieur?)

Les horaires adoptés majoritairement par les agent·es du CDC n'avaient pas été proposés lors de la première présentation du Règlement Intérieur.

Les collègues ont voté majoritairement pour le choix 3 (début de la journée à 7h15), choix que nous avons présenté lors d'un précédent CTL, non prévu initialement dans les propositions.

**Solidaires Finances Publiques** rappelle que seules les deux pauses de vingt minutes prévues sur le temps de permanence téléphonique sont à indiquer dans BALI. Les agent·es du CDC bénéficient de droits identiques à ceux des agent·es d'autres services et, comme tous·tes les agent·es peuvent prendre d'autres pauses.

**Solidaires Finances Publiques** s'oppose au flicage des collègues. Nous rappelons que les deux pauses de vingt minutes sont obligatoires, dans le sens où elles sont indispensables pour la santé auditive et c'est seulement celles-ci qui doivent être inscrites dans le bandeau



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

téléphonique.

**Solidaires Finances Publiques** dénoncera toute dérive qui ne permettrait pas aux collègues de prendre des pauses autre. La direction a assuré revenir rapidement vers nous sur ce sujet tendu.

**Solidaires Finances Publiques** considère que le temps téléphonique doit être de 4h15 et non de 5h. Ce n'est pas pour faire de la démagogie ou, systématiquement proposer un temps inférieur à celui prévu, mais pour correspondre aux recommandations faites en matière de sécurité auditive et en prévention des risques psycho-sociaux.

**Solidaires Finances Publiques** vote contre ce point.

Il ne sera pas présenté en seconde convocation en raison de l'abstention d'une organisation syndicale.

### **DUERP-PAP ET AVIS DU CHSCT (POUR INFORMATION)**

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) 2019-2020-2021 a été établi après consultation des agent·es du département.

Il a été présenté au CHSCT du 14 octobre 2021.

18 risques étaient alors cotés A (risques intolérables).

M. Girault, Président du CHSCT, a proposé aux membres du CHSCT, de modifier la cotation de ces risques afin qu'ils n'apparaissent plus comme « intolérables », la cotation issue de la consultation des agent·es lui semblant excessive.

Les membres du CHSCT ont désapprouvé à l'unanimité la modification proposée. En effet, le DUERP recense les risques professionnels d'après un recensement fait auprès de tous·tes les agent·es du département et correspond au ressenti des agent·es face aux risques professionnels.

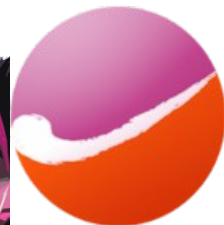
Le Plan Annuel de Prévention (PAP) présente toutes les actions engagées par la Direction, financées par le budget de fonctionnement et celui du CHSCT. Ces actions doivent en priorité, être conduites afin de réduire ou supprimer les risques cotés A.

Le DUERP modifié par le Directeur, contre l'avis des membres du CHSCT, ne recense aucun risque intolérable alors qu'il porte sur une période où tous·tes les agent·es étaient confronté·es à un risque intolérable : le risque de contamination par le COVID.

Les membres du CHSCT ont émis un avis sur le DUERP 2019-2020-2021 et se sont abstenus à l'unanimité. Ils ne peuvent cautionner les modifications apportées.

**Solidaires Finances Publiques** estime que le recensement des risques doit refléter la perception des agent·es. Le rôle de la hiérarchie est de leur permettre de travailler en toute sécurité en menant des actions permettant de gérer les risques recensés, en particulier ceux qu'il·elles jugent intolérables et non de rectifier la cotation des risques afin de donner une image lisse, mais fautive, de notre département.

**Solidaires Finances Publiques** rappelle que cette campagne du DUERP n'a pas pu se faire idéalement dans les services, nous insistons sur la nécessité d'expliquer aux collègues l'utilité du DUERP, son caractère essentiel dans la détermination du Programme Annuel de Prévention et l'importance de ce document dans la prise en compte des risques.



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

### **BILAN DE LA DÉMARCHE DU BUDGET PARTICIPATIF ET MODALITÉS D'APPLICATION DU FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS (POUR INFORMATION)**

En avril 2021, la DDFiP du Pas-de-Calais a décidé de s'inscrire dans la démarche de budget participatif qui a pour objectifs d'une part d'associer les agents et de les sensibiliser au pilotage budgétaire et à la conduite de projet, d'autre part d'identifier les besoins et des solutions au plus proche du terrain.

Les projets conduits doivent contribuer :

- - à l'amélioration du cadre de vie,
- - à la promotion de la démarche éco-responsable,
- - au développement de la responsabilité sociale de la DGFIP,
- - au renforcement de la sensibilisation à l'innovation.

50 000 € ont été attribués à cette démarche.

Un questionnaire a permis de recueillir des propositions. Celles-ci ont été étudiées par deux comités réunissant 42 volontaires.

#### Actions conduites :

- 500 mugs floqués ECOFIP pour favoriser la suppression des gobelets plastiques mis à disposition en salles de réunion et formation : coût 3 300 €.
- 9 tables de pique nique pour 8 000 €. 3 tables ont été installées à Saint-Omer et Bruay-la-Buissière. Des tables sont encore à installer : 1 à Hénin-Beaumont, 2 au centre de contact de Lens, 1 à Lillers et 2 à Béthune.
- Une recherche n'a pour le moment pas abouti pour des gourdes écoresponsables et locales.
- Participation au challenge Mobilité Hauts de France avec stand de présentation ARTIS sur le site de Diderot.

**Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la réelle utilité de mugs pour toutes et tous les collègues. Nous pensons que l'utilisation du budget participative aurait pu être plus innovante.**

**Solidaires Finances Publiques incite toutes et tous les collègues à s'inscrire dans ses démarches pour que les voix et propositions des agent.es soient retenues (et non pas celles de la direction).**

Le protocole du 22 octobre 2021 conclu entre la direction générale des finances publiques et les quatre organisations représentatives des personnels organise la mise en place d'un fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents. Ce fonds est doté de 10 millions d'euros, qui seront consacrés exclusivement aux directions territoriales répartis au prorata des effectifs. Il a vocation également à reprendre les axes suivis dans le cadre de la démarche du budget participatif.

Un appel à projets sera lancé auprès des agents. Les projets devront être déposés au plus tard le vendredi 7 janvier 2022, afin de faire l'objet d'une expertise et d'une évaluation, puis d'un groupe de travail du CTL avant présentation lors du comité prévu pour le début du mois de mars 2022.



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

Le temps dédié à la consultation des agent·es est très court. **Solidaires Finances Publiques** espère que cette consultation ne sera pas orientée et que les propositions de nouvelles idées pourront être retenues. Le montant pour la DDFiP62 est de 154 000 €. **Solidaires Finances Publiques** interpelle la direction et indique que ce fonds est à destination de toutes et tous les agent·es pour une amélioration du cadre de vie, il ne doit pas servir à promouvoir les réformes de l'administration.

**Solidaires Finances Publiques** sera en visite de site pour discuter de ce fonds avec les collègues

### POINT SUR LA MISE EN PLACE DES ACCUEILS DE PROXIMITÉ (POUR INFORMATION)

Les permanences effectives au 15 octobre 2021 sont :

- Auchel-Lillers le mardi matin sur rendez-vous,
- Carvin-Hénin-Beaumont le mardi matin sur rendez-vous,
- Vimy-Lens le vendredi après-midi sur rendez-vous,
- Bully-les-Mines-Lens le jeudi matin sur rendez-vous,
- Avion-Lens le matin du 2<sup>e</sup> vendredi du mois sur rendez-vous,
- Rouvroy-Lens le jeudi après-midi sur rendez-vous,
- Douvrin-Béthune le jeudi matin sur rendez-vous,
- Hersin-Coupigny-Bruay le mercredi matin sur rendez-vous,
- Beuvry-Béthune le vendredi après-midi sur rendez-vous,
- Laventie-Béthune le lundi après-midi sur rendez-vous.

#### Statistiques au 15 octobre 2021 :

41 permanences se sont tenues dans les locaux des mairies d'Auchel, Carvin, Vimy et Avion entre février et la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre 2021. 358 demandes de rendez-vous ont été effectuées auprès des agents d'accueil des municipalités.

A l'issue des contre-appels, 206 entretiens avec les agents des SIP ont été organisés.

Permanences de Carvin : 35 permanences sur la période pour 181 rendez-vous effectifs. 80 demandes ayant été formulées au cours du mois de mai 2021, les possibilités d'adaptation du dispositif prévues dans la convention avec la commune ont été mises en oeuvre et les permanences se sont tenues à raison de demi-journées par semaine les mardi et jeudi.

A noter que le recours au contre-appel est peu utilisé par le SIP d'Hénin Beaumont.

Les motifs principaux de demandes de rendez-vous sont l'assiette de l'IR (60 %), le recouvrement (12 %), les impôts locaux (12 %) et l'aide aux outils en ligne (6 %). Les autres motifs couvrant 10 % des motifs de rendez-vous.

La direction nous informe que l'accueil de proximité de Laventie fermera en fin d'année, la mairie ayant préféré se tourner vers une Maison France Service (MFS). La direction indique que si les MFS augmentaient en nombre dans le département, la situation des accueils de proximité seraient certainement réexaminée. De plus, un rendez-vous annuel a lieu avec les collectivités concernées pour faire un point sur la volumétrie et donc un bilan en sera tiré. Pour notre direction « si ça ne fonctionne pas ou ne sert à rien et qu'il n'y a pas de motif de garder certaines permanences, nous ne les garderons pas. ».



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

### DÉPLOIEMENT DU PROJET VOXUSAGERS À LA DGFIP (POUR INFORMATION)

Le projet Voxusagers est un site en ligne permettant de publier les expériences positives ou non des usagers. L'objectif étant d'améliorer le service rendu au public.

Le dispositif sera généralisé au cours du second semestre 2021.

**Solidaires Finances Publiques** demande le but de ce site, nous n'avons alors pas de réponse. **Solidaires Finances Publiques** précise qu'actuellement les contribuables utilisent ce site comme un ultime canal de communication à leur questionnaire resté sans réponse. L'urgence est d'arrêter les suppressions d'emplois afin de rendre un service public à toutes et tous au lieu de mettre en place un site où chacun indique sa satisfaction (ou insatisfaction) par un smiley.

### EXPÉRIMENTATION : TRANSFERT DE LA MISSION QUITUS AU SERVICE NATIONAL DES QUITUS (POUR INFORMATION)

Depuis le déploiement de l'application Miniquit (courant 2018) jusqu'au 15 octobre 2021, 52 364 quitus ont été délivrés par les SIE du Pas-de-Calais (40 % pour les usagers particuliers et 60 % pour les professionnels). Cela représente un peu plus de 5 % des quitus délivrés au niveau national sur la période.

Le SIE de Lens, depuis l'absorption de la partie entreprise d'Hénin-Beaumont, concentre les deux tiers des demandes de quitus du département.

Le service national de quitus a été créé à Denain le 1er septembre 2021 et commencera son activité en janvier 2022, la période de septembre à décembre 2021 étant consacrée à la formation des agents.

Les quatre départements expérimentateurs sont la Moselle (57), le Nord (59), le Pas-de-Calais (62) et le Bas-Rhin (67).

Le service national des quitus gèrera tout le territoire à compter de septembre 2023.

Le service national des quitus n'étant pas un service de contrôle chaque Direction devra nommer un référent en BCR qui en sera l'interlocuteur unique.

Les stocks de quitus à délivrer avant la mise en place du nouveau service seront gérés par les SIE. Ils conserveront les archives.

A la demande de **Solidaires Finances Publiques**, la direction indique que seul le SIE de Lens apurera son stock dans un délai d'un mois, les autres SIE apureront le stock plus rapidement.

M. Girault précise que le transfert de la mission s'accompagnera des transferts d'emplois correspondants.

**Solidaires Finances Publiques** rappelle que les missions des SIE sont multiples et que les quitus n'en représentent qu'une partie, d'autant plus qu'ils gèrent maintenant de nouvelles taxes, comme la taxe d'aménagement. Ces missions devront être prises en compte pour le calibrage de l'effectif.

**Solidaires Finances Publiques** s'inquiète du lien qui existait entre la BCR et les SIE et la transmission d'informations sur des dossiers frauduleux. La direction nous assure que l'analyse-risque traitant les quitus permettra toujours de détecter les fraudes.



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

### QUESTIONS DIVERSES

**\* Quand les agent.es concerné.es par des restructurations au 1er janvier 2022 recevront-ils la notification de leur affectation dans leur nouveau service ?**

Les affectations ont été communiquées aux agent.es concernées directement ou par l'intermédiaire de leur responsable.

**\* Un PELH (Pôle d'Evaluation des Locaux d'Habitation) a été annoncé dans le 62, à quelle date, où et avec quel.es agent.es?**

M. Girault estime ne pas avoir évoqué de PELH, il l'a pourtant clairement fait lors du CHSCT du 14 octobre 21. Actuellement une réflexion est conduite sur l'organisation de la mission foncière.

Bien qu'à la suite du CHSCT du 14 octobre, nous sommes plusieurs à avoir entendu le terme PELH, nous voulons bien penser que M GIRAULT a été mal compris et que donc le PELH n'est pas d'actualité. L'avenir nous dira s'il s'agissait d'une annonce prématurée ou si, comme le dit M. Girault, nous avons mal compris ses propos.

**\* Les notes précisant les modalités d'inscription aux préparations aux concours comportent une annexe rappelant la possibilité de mobilisation de droits sur le CP.**

**Pourriez-vous nous indiquer quel est le nombre d'agent.es, par corps, ayant demandé le bénéfice de cette disposition ?**

**Pouvez-vous nous indiquer le nombre d'agent.es, par corps, ayant demandé à mobiliser des droits sur leur CPF afin de préparer leur participation aux épreuves écrites des concours ?**

**Avez-vous connaissance du nombre de jours mobilisés sur le CET pour la préparation aux épreuves écrites des concours ?**

*L'article 6 du décret 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du CPF dans la fonction publique précise "L'agent bénéficie, s'il le souhaite, préalablement au dépôt de sa demande, d'un accompagnement personnalisé afin d'élaborer son projet professionnel et d'identifier les différentes actions nécessaires à sa mise en œuvre. Ce conseil est assuré par un conseiller formé à cet effet au sein de son administration".*

**Pouvez-vous nous indiquer le nom de ce·tte conseiller·ère pour la DDFiP 62 ?**

**Son soutien a t'il été sollicité par des agent.es de la DDFiP ?"**

24 collègues ont utilisé le CPF (dont 23 pour un concours ou examen pro)

répartition par catégorie :  
- cadre A (5 dont 0 pour une préparation),  
- cadre B (14 dont 3 pour une préparation)  
- cadre C (5 dont 2 pour une préparation)

1 demande pour mobiliser le CET





## COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 NOVEMBRE 2021

**\* Pouvons-nous avoir un point sur les travaux immobiliers en cours ou à prévoir au premier semestre 2022 ?**

SGC Arras : Les collègues du CPSR (3 agent.es) seront regroupé.es dans un bureau, ce qui permettra aux collègues des trésoreries (Arras Banlieue et Arras municipale) d'être installé.es sur le plateau du CPSR. Les travaux devraient durer trois semaines.

St Pol : recouvrement du sol et peinture pour ensuite permettre d'installer tous les services au rez-de-chaussée.

2022 : aménagement de Montreuil ; une réflexion est conduite à Calais dans le but de réaménager tout le bâtiment.

Nous nous permettons également de réinscrire nos questions non prises en compte lors de la reconvoction du CTL du 1er octobre:

**\* Pouvons-nous avoir le compte-rendu du dernier GT accueil? (pour information celui du 17 septembre 21), nous n'avons pas eu de réponse.**

**\* Lors d'un précédent CTL, nous avons évoqué les incompatibilités électorales concernant les CDL, pouvez-vous nous préciser si vous avez eu d'autres informations ?**

La Direction va réfléchir sur le sujet afin de nous apporter une réponse.

**\* Le PCR de Bruay est toujours en attente d'être installé correctement et attend les bureaux, quand les auront-ils ?** Une réponse a été apportée aux encadrant.es concerné.es.

Pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

*Elu-es : Nadège BOTTE, Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK*

*Expert : Arnaud VANHOUCHE*

